

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

L'ultime hommage des "Nyinois" au Pr Donatien Mavoungou

SCIENTIFIQUE émérite, il a été inhumé à Mayumba jeudi écoulé devant un parterre de personnalités.

Christian KOUIGA
Tchibanga/Gabon

Si les larmes pouvaient suffire ! Pourtant, devant une détresse, elles ne sont que l'expression de la douleur qui nous étreint. Les larmes, les populations de Mayumba, chef-lieu de la Basse-Banio, terre de ses aïeux, en ont vraiment versé, jeudi dernier, à l'arrivée de la dépouille de leur regretté fils, frère, oncle, neveu... le Pr Donation Mavoungou, "Monsieur IM28", décédé le 4 février 2020 à Libreville. Médecin chercheur, détenteur

d'un doctorat en biochimie obtenu à l'université Claude-Bernard-Lyon en France, ce scientifique émérite a été inhumé le 27 février à Mayumba. Pour l'éternité, il repose désormais en paix au cimetière Sainte-Odile-de "Mayes-Sur-Mer". Pour un ultime hommage mérité, les administratifs locaux de la province de la Nyanga – délégation conduite par la gouverneure Christiane Leckat – ont effectué le déplacement de Mayumba pour compatir avec la famille éplorée.

À l'arrivée de la dépouille, qui a transité par Tchibanga, l'émotion était à son comble à Mayumba. Bistrot, restaurants et autres commerces avaient fermé. Symbole d'un désarroi partagé. Car, la ville de Mayumba et le Gabon, par cette perte immense, ont perdu un scientifique de haut



Officiels, parents, amis et connaissances pendant les obsèques du Pr Mavoungou à Mayumba.

vol qui aura su, pendant des décennies, œuvrer pour la société humaine. Même si, pour quelques raisons, son médicament : Immunorex-DM28, conçu pour les cas de sida et de cancer, aura suscité beaucoup

de controverse. Né le 27 août 1947, le Pr Mavoungou, qui vient de passer l'arme à gauche, à l'âge de 72 ans, n'était pas n'importe qui. Adulé et respecté par le monde scientifique, il aura reçu

de nombreuses distinctions honorifiques, en hommage à son sacerdoce mené pendant plus de trois décennies dans le domaine cardiovasculaire. Dieu a donné. Dieu a repris ! Que ton œuvre soit éternelle.

Lutte contre l'insalubrité à Nzenzelé



Photo: Bigogo
Le sous-préfet a mis la main à la pâte.

G. Junaël MOUBEDI BIGOGO
Nzenzele/Gabon

Le district de Nzenzelé dans le canton Basse-Louetsi, département de la Boumi-Louetsi (Mbigou) a connu une forte mobilisation dans le cadre d'une journée dite de lutte contre l'insalubrité.

Tout a commencé par une réunion préparatoire présidée par le sous-préfet de Nzenzelé, Faustin Malola. A laquelle prenaient part les chefs de service,

les auxiliaires de commandement et les représentants des communautés religieuses. Cela, pour expliquer l'importance que revêt l'hygiène, et partant la lutte contre l'insalubrité voulue par les pouvoirs publics à travers la journée citoyenne.

Trois heures durant, les populations dudit district ont débarrassé la voie des hautes herbes sur l'axe Nzenzelé-Mabanga, distant de 12 kilomètres. Le choix de ce linéaire n'est pas fortuit. Car, pour les autorités locales, cette route est la passerelle entre les villes de Lébamba, Mbigou et Nzenzelé. Le nettoyage s'est ensuite poursuivi dans tous les quartiers. Les places publiques et autres axes fréquentés n'étaient pas en reste.

Le sous-préfet s'est dit satisfait, et a promis d'élaborer, dans les jours à venir, un calendrier qui va intégrer les villages et les regroupements des villages dans cette opération de salubrité dans le district de Nzenzelé.

Bayi-Brikolo : Jean-Bosco Ndjounga au contact de sa base



Photo: DR
Le député du siège unique de Bayi-Brikolo, Jean-Bosco Ndjounga (veste).

C'ÉTAIT récemment, à la faveur d'une tournée dans son fief électoral qui englobe également la commune d'Aboumi.

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

PROFITANT de l'intersession parlementaire, le député du siège unique du département de la Bayi-Brikolo dans la province du Haut-Ogooue, Jean-Bosco Ndjounga, vient de sillonner sa circons-

cription électorale. En compagnie de sa suppléante, Éléonore Jeanine Ntsala Mbadji.

But de cette tournée, faire le compte rendu de la dernière session parlementaire de l'Assemblée nationale consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi des Finances 2020. À ce sujet, a-t-il rappelé, les députés ont

examiné et adopté six textes de loi, dont trois examinés par la Commission des Finances; deux par celle des Lois et des Affaires administratives; et une par la Commission des Affaires étrangères... Ledit projet de loi, présenté et défendu devant le parlement par le ministre de l'Économie, vise, entre autres, a-t-il ajouté, la réduction du déficit budgétaire hors pétrole à hauteur de 4,6 %, l'optimisation de la mobilisation des ressources, et la reconstitution des avoirs extérieurs pour la couverture de nos importations.

Par ailleurs, l'honorable Ndjounga s'est félicité de la série d'auditions initiées par les députés de la 13e législature à l'endroit des hauts responsables des administrations du secteur public que privé. Une innovation qui, selon lui, s'inscrit dans les missions des Chambres du Parlement, conformément aux dispositions de l'article 36 de la Constitution.

Enfin, cette sortie a surtout été mise à profit pour recueillir les doléances des populations de son siège politique.